

Y3

Commune de Marcilly le Châtel Boucle Say-Maure



- Les boucles Y1, Y2 et Y3 sont balisées dans les 2 sens.
- Les liaisons ne sont pas balisées.
- Certains chemins sont privés. Autorisations de passage seulement pour les piétons.
- Il est conseillé d'utiliser les fiches détaillées en vente au bar-tabac du Bourg et à l'Office du Tourisme de Boën.

Plus d'info: www.marcilly-le-chatel.fr



Tenir les chiens en laisse



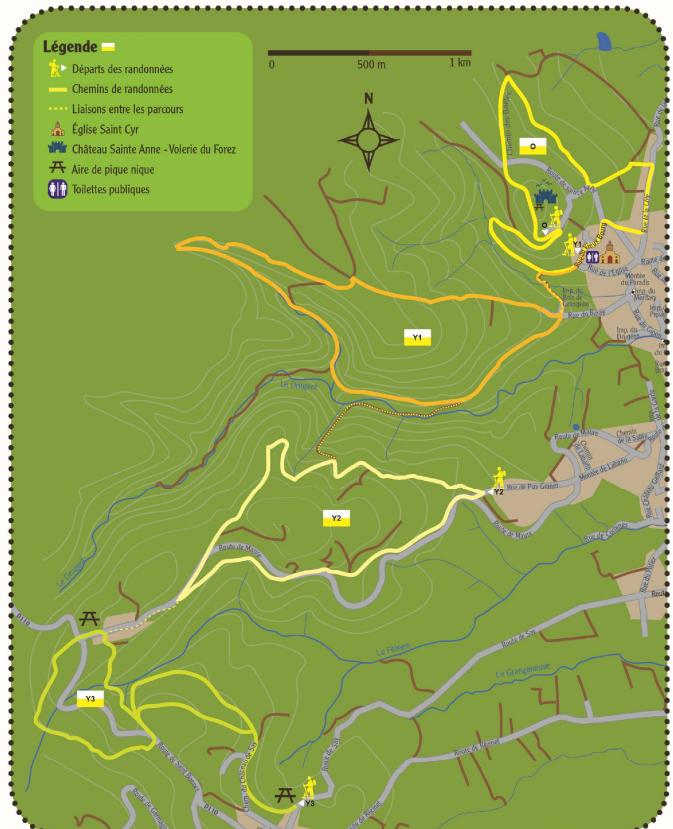
Laissez la nature propre



Feu interdit



Autres randonnées sur la commune



Bonne promenade!

